Estibeaux

Bulletin Municipal

Projet de local technique

2021

www.estibeaux.fr

Édito

SOMMAIRE

4 ADISHATZ DANY !

6 ZOOM SUR...

8 FINANCES

10 BÂTIMENTS COMMUNAUX

12 VIE MUNICIPALE

14 REGROUPEMENT SCOLAIRE

16 CRÉATION D'UN LOCAL TECHNIQUE

18 SERVICES

20 INFORMATIONS DIVERSES

22 VIE ASSOCIATIVE

28 ANNUAIRE

30 TARIF DES LOCATIONS

31 PLAN DE LA COMMUNE

Bulletin Municipal 2021

Préparé et distribué par la
Commission Bulletin Municipal
& Communication

Directeur de publication
Philippe Laborde

Imprimé par
Studio Waaz - Mars 2022
Tirage à 310 exemplaires

Crédits photos :
Mairie d'Estibeaux
C.C. Pays d'Orthe et Arrigans
Amicale Laïque d'Estibeaux
Club "Lous Hardits" d'Estibeaux
Basket Arrigans
A.C.C.A. d'Estibeaux

CALENDRIER ÉLECTORAL 2022

Pour vous inscrire
sur les listes électorales,
rendez-vous dans votre mairie
ou sur service-public.fr

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1er tour	2ème tour
DIMANCHE 10 AVRIL 2022	DIMANCHE 24 AVRIL 2022

Date limite d'inscription : 4 mars 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1er tour	2ème tour
DIMANCHE 12 JUIN 2022	DIMANCHE 19 JUIN 2022

Date limite d'inscription : 6 mai 2022

LE MOT DU MAIRE

Un peu à l'image de la prédédente, l'année 2021 s'est achevée dans un contexte sanitaire complexe, nécessitant toujours des mesures et des obligations fortes afin de nous protéger un peu les uns des autres.

Les derniers jours de Décembre ont été très éprouvants pour nous tous, habitants d'Estibeaux. En effet, le 29 décembre, survient à Ossages un dramatique accident dans lequel l'un des nôtres, Olivier DUCASSE, a perdu la vie. Une famille déjà dûrement touchée par la disparition tragique de son épouse il y a tout juste deux ans. Puis, le 31 décembre, Dany BÉROT nous quitte des suites d'une maladie qu'elle a affronté dignement. Elle fût conseillère municipale puis Maire pendant de nombreuses années ; notre village lui doit beaucoup. Merci à toi Dany ! La commune se retrouve plongée dans une atmosphère lourde et pesante. Malgré ces épreuves qui nous touchent de très près, nous devons continuer d'avancer et rester tournés vers l'avenir.

Tout au long de l'année, nous avons dû mettre en application les protocoles sanitaires imposés par le gouvernement. Nous avons réalisé des travaux de rénovation à l'école : changement des sols des classes, réfection des avant toits et peinture du préau. Un des logements Dubecq a fait l'objet d'un rafraîchissement à l'occasion d'un changement de locataire : peinture des murs, des plafonds, remplacement du sol à l'étage et installation de nouveaux radiateurs électriques. Aux côtés de la communauté de communes, nous poursuivons l'entretien de la voirie et des fossés. L'achat d'un terrain de 2 000 m² à proximité de notre projet de local technique offrira un accès plus sécurisé et dans l'avenir, l'installation du tri sélectif. L'ensemble des travaux débutera au printemps 2022. Depuis début janvier, la fibre optique est disponible pour pratiquement tous les foyers de notre commune. Un nouveau mode d'information simple et rapide est à votre disposition en téléchargeant l'application Intramuros sur vos portables.

Nous envisageons de nouveaux travaux sur les bâtiments et la voirie, ceci en restant rigoureux dans la gestion des finances. En effet, les prix s'envolent (énergie, matériaux...) et les contraintes budgétaires sont de plus en plus fortes. Nous continuerons donc d'avancer avec prudence, à faire preuve d'agilité, à prendre le temps de faire les choses correctement.

Nul doute que ce début d'année 2022 sera marqué par cette crise sanitaire, économique et sociale, ainsi que par les échéances électorales nationales des 10 et 24 avril pour les présidentielles et des 12 et 19 juin pour les législatives.

Dans notre belle région du sud-ouest, le monde agricole et plus précisément la filière volailles et palmipèdes à foie gras est durement impactée par une nouvelle crise d'influenza aviaire. Je souhaite que des solutions nouvelles soient trouvées pour éviter des abattages massifs et la mise à l'arrêt de la production, préjudiciable aux éleveurs, conserveurs et autres acteurs.

De nouvelles familles ont choisi de s'installer au sein de notre commune. Je leur souhaite la bienvenue, espérant qu'elles pourront apprécier toutes les qualités de notre village.

Dans ce monde qui devient de plus en plus individualiste, nous ne pouvons que féliciter et encourager les bénévoles qui consacrent un peu de leur temps, avec dévouement et dynamisme, au service d'une association. N'oublions pas que la municipalité et les associations œuvrent pour la même cause : La vie de notre village.

Pour vous tous et ceux qui vous sont chers, que 2022 soit une année prospère qui voit aboutir vos espoirs et vos projets.
Alors qu'une guerre éclate aux portes de l'Europe, ne perdons pas de vue nos valeurs, notre humanité et notre solidarité, seuls espoirs d'une vie sereine.

Philippe LABORDE
Maire d'Estibeaux

Adishatz Dany !

Dès son arrivée dans notre commune, Dany a su tisser des liens avec les Estibeaussais, de par sa fonction de secrétaire de la caisse locale Groupama.

Elle s'est ensuite investie dans la vie associative du village où ses qualités relationnelles et son sens de l'organisation lui ont permis d'être appréciée et reconnue à sa juste valeur.

En 1989, elle est sollicitée pour constituer l'équipe municipale et est élue conseillère.

En 1995, sa détermination et ses convictions la poussent à présenter une liste aux élections municipales à l'issue desquelles elle est élue Maire. Elle enchaîne 3 autres mandats en tant que Maire, jusqu'en 2020. Nul doute que sa formidable intégrité lui a permis de gagner la crédibilité, la confiance et l'estime du plus grand nombre.

Malgré ses mandats prenants, Dany restait présente et disponible pour son village qu'elle aimait tant. Elle avait à cœur de l'embellir, de lui donner le cachet qu'il connaît aujourd'hui. Elle le voulait attractif par la création de services et le dynamisme des associations qu'elle s'employait à soutenir.

Elle aimait travailler avec rigueur, dans un souci permanent de transparence, en concertation avec ses équipes. Elle savait se remettre en question tout en restant fidèle à elle-même et à ses valeurs.
Malgré les déceptions et les difficultés, elle n'a jamais cédé à la facilité ou à la médiocrité.

Dany BÉROT laissera le souvenir d'une personne attachante, aux relations humaines fortes, au sens du service public hors pair. Discrète, avenante et coquette, son sourire restera à jamais dans nos mémoires.

Adishats Dany !
Et un grand MERCI !

RÉALISATIONS EFFECTUÉES AU COURS DE SES MANDATS

- Achat de la propriété Dubecq
- Aménagement de logements dans la maison et de la mairie dans les granges

- Réhabilitation de l'ancienne mairie en bureaux
- Travaux d'accessibilité (Lahaout et ADMR)

- Création du bulletin municipal, d'un logo, d'une charte graphique et du site internet

- Démolition de la maison Barbé, création d'un restaurant scolaire et de l'espace petite enfance
- Réhabilitation de l'ancienne cantine en salle des associations en remplacement du foyer municipal

MANDATS ET FONCTIONS

1989 Dany est sollicitée pour constituer l'équipe municipale et est élue conseillère municipale

1995 Elle présente une liste aux élections municipales à l'issue desquelles elle est élue Maire.
Elle enchaîne 3 autres mandats en tant que Maire, jusqu'en 2020

1999 Vice-présidente de la Communauté de communes de Pouillon

2017 Vice-présidente de la Communauté de communes Orthe-Arrigans (après la fusion)

2020 Retrait de la vie publique

- Membre du conseil d'administration du Centre de gestion des Landes
- Vice-présidente du Centre de gestion des Landes
- Vice-présidente du SIVU des Arrigans Regroupement Scolaire
- Présidente du SIVU des Arrigans Regroupement Scolaire

- Embellissement du centre bourg
- Enfouissement du réseau électrique et éclairage public
- Création de logements au presbytère
- Echange de terrains permettant la création du lotissement impasse de la Chalosse
- Assainissement collectif du bourg

- Création d'un accueil périscolaire

- Rafraîchissement de la salle des sports

- Extension de l'atelier communal

- Création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir

OPÉRATION TASTOA ZÉRO DÉCHET

Le samedi 19 juin, c'est une équipe bien sympatique qui s'est retrouvée autour du lac pour une opération de ramassage des déchets, lancée à l'initiative des enfants de l'école d'Estibeaux. Une quinzaine d'enfants du RPI et quelques parents ont ainsi débarrassé le site de quelques kilos de déchets et partagé ensuite un bon goûter. Quelques jours auparavant, c'est le site du Marlat qui avait fait l'objet d'un nettoyage par les enfants du quartier.

Une belle initiave à renouveler et étendre à d'autres sites de la commune, tout au long de l'année.
A noter qu'à certains endroits, des déchets dangereux peuvent être présents (verre, métal...). Il est donc important de veiller à ce que les enfants soient toujours encadrés par des adultes afin d'éviter blessures et accidents.
Enfin, les enfants rappelent à ceux qui l'auraient oublié que le Marlat n'est pas une déchetterie !

INTRAMUROS : L'ACTU SUR VOTRE MOBILE

Intramuros est une application mobile entièrement gratuite qui vous permet de recevoir les actualités et alertes de la / des commune(s) de votre choix directement sur votre smartphone.

Accédez aux journaux d'actualités, aux annuaires (commerces, associations, services), aux événements de votre bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques.

Participez activement à la vie locale en signalant un problème ou en proposant vos idées.

Téléchargez gratuitement l'application mobile IntraMuros :
- sur Google Play (pour les mobiles Android)
- sur App Store (pour les iPhones)

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- *le 21 mars*
  LABAIGT Marie, Josette (née DASSÉ)
- *le 20 juin*
  DARMAILLAC Colette
- *le 5 septembre*
  JÉHU Marcel, Lucien
- *le 16 septembre*
  SIBERCHICOT Jacqueline, Giselle (née DESCAZAUX)
- *le 22 novembre*
  COURTIADE Robert
- *le 13 décembre*
  MARIE Andrée, Marie, Louisette (née LASSÈGUE)
- *le 26 décembre*
  DUFOURG Jeanine (née LATASTE)
- *le 29 décembre*
  DUCASSE Olivier
- *le 31 décembre*
  BÉROT Danièle, Raymonde (née LALANNE)

NAISSANCES

- *le 11 juin*
  BELLOCQ Victor
- *le 19 septembre*
  DUMORA Iris, Yvette, Annette
- *le 24 septembre*
  TROCHON Axel
  TROCHON Louis

MARIAGE

- *le 21 août*
  TOUFIQUE Karim
  & TOUHANE Soumaya, Sarah

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE DANS VOTRE MAIRIE

À NOTER SUR VOS AGENDAS

Un nouveau service de proximité !

A compter du 1er mars 2022, le conseiller numérique du Pays d'Orthe et Arrigans se déplacera dans votre mairie le 2ème vendredi de chaque mois, **entre 9h30 et 12h**, pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches numériques.

Ces permanences seront divisées en deux temps :

- **1h30 d'atelier collectif** (sur inscription), sur une thématique programmée (voir planning ci-contre)
- **1h en individuel** : le conseiller numérique répondra à vos questions

Planning du 1er mars au 31 août 2022 :

- *le 11 mars 2022*
  Découvrir les réseaux sociaux
- *le 8 avril 2022*
  Communiquer avec ses proches sur Whatsapp
- *le 13 mai 2022*
  Les bons usages et les dangers d'internet
- *le 10 juin 2022*
  Prendre rendez-vous sur Doctolib
- *le 8 juillet 2022*
  Découvrir les démarches en ligne
- *le 12 août 2022*
  S'informer sur internet

Renseignements et inscriptions aux ateliers :
Tél. 05 58 73 60 03
Mail : conseiller.numerique@orthe-arrigans.fr

Finances

BUDGET 2021

D'où viennent les **recettes** ?

BUDGET GÉNÉRAL
1 036 779 €

Où vont les **dépenses**?

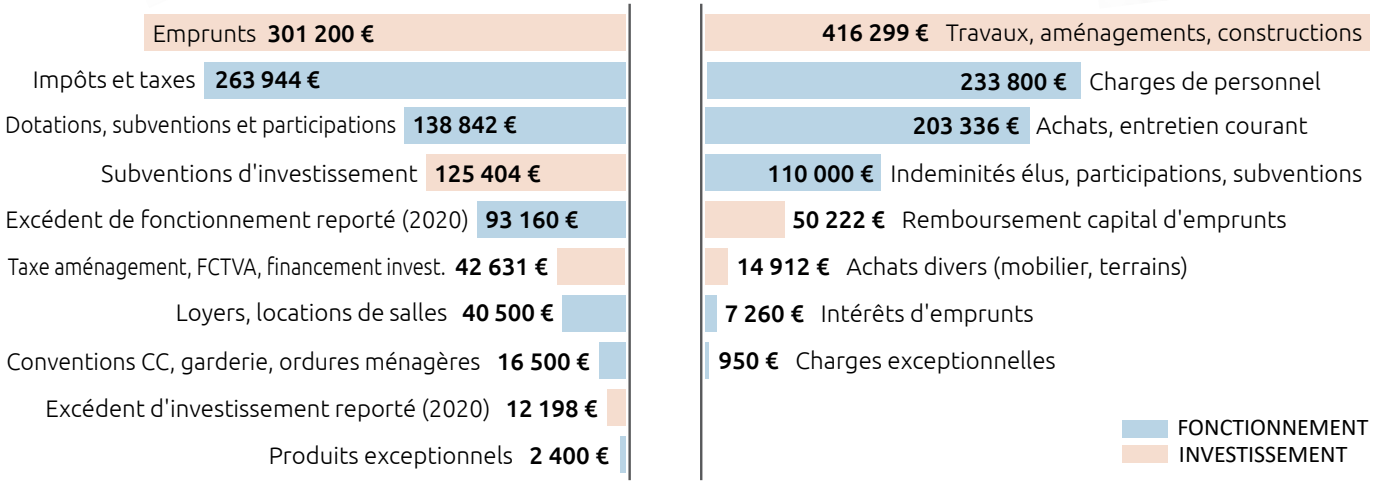

IMPÔTS ET TAXES

Taxes communales

Afin de compenser les communes de la perte de produit fiscal induite par la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il est prévu que la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties revienne aux communes. Pour l'année 2020, le taux départemental est fixé à 16.97 %.

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des taxes communales inchangés pour l'année 2021 :
- Taxe foncière bâti.....16.54 %
+ 16.97 % de part départementale soit.....33.51 %
- Taxe foncière non bâti.....57.65 %

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

Maintien de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

Taxe d'aménagement

Maintien du taux (2.80%) et des exonérations inchangés. La principale exonération concerne les abris de jardins.

Taxe de séjour

Une taxe de séjour est instaurée sur les 24 communes du Pays d'Orthe et Arrigans au 1er janvier 2022.

Elle concerne tous les hébergements proposant des nuitées marchandes. Son taux est de 4 % pour les hébergements non classés + part départementale.

Un portail web est mis à disposition des hébergeurs. Il regroupe toutes les informations et outils de calcul de la taxe et permet de procéder à toutes les étapes de l'obligation d'application, de collecte et de reversement :

https://taxe.3douest.com/paysdortheetarrigans.php

EMPRUNTS

BANQUE/ORGANISME	OBJET DE L'EMPRUNT	ANNÉE DE SOLDE	TOTAL ANNUITÉ
Caisse d'Epargne	Accueil périscolaire	2022	9 052.61 €
CDG	Logements Dubecq	2023	8 098.88 €
CAF	Restaurant scolaire	2024	5 615.57 €
Caisse d'Epargne	Mairie	2025	17 525.95 €
Caisse d'Epargne	Restaurant scolaire	2030	15 728.59 €
	TOTAL		**56 021.60 €**

RÉALISATIONS 2021

DÉPENSES D'ENTRETIEN (montants TTC)	
BÂTIMENTS PUBLICS Entretien et réparations Salle des sports, Lahaout, école, restaurant scolaire, mairie, garderie, arènes, local cantonniers	6 330.55 €
LOGEMENTS COMMUNAUX Entretien et réparations	10 525.98 €
MAINTENANCE Divers contrats de maintenance	13 522.90 €
MATÉRIEL ROULANT Entretien et réparations matériel roulant	5 033.18 €
AUTRES BIEN MOBILIERS Entretien et réparations divers matériels	2 399.01 €
TERRAINS Entretien espaces verts, plantations	2 665.86 €
DIVERS	
Fournitures d'entretien	4 778.49 €
Fournitures de petit équipement	5 582.52 €
Fournitures de voirie	3 996.84 €
Travaux de voirie	7 127.77 €
TOTAL	**61 963.10 €**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	
Amicale Sportive	3 345.00 €
Amicale Laïque	3 000.00 €
Comité des fêtes	3 000.00 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	717.00 €
Société de chasse	305.00 €
Lous Hardits (Ainés Ruraux)	230.00 €
FNACA (Anciens Combattants d'Algérie)	120.00 €
UNC (Union Nationale des Combattants)	120.00 €
APE (Association des Parents d'Elèves)	100.00 €
Société de pêche	80.00 €
Association des Veuves Civiles	50.00 €
Vie Libre	46.00 €
Coursayres des Arrigans	40.00 €
FUTSAL Arrigans	40.00 €
Fondation Bergonié	30.00 €
TOTAL	**11 223.00 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS (montants TTC)	
TERRAINS	
Achat terrain Destizons	2 000.00 €
MOBILIER	
Mobilier mairie	1 224.00 €
CONSTRUCTIONS	
Accessibilité Lahaout	506.00 €
Rénovation école (voir détail p. 10)	29 873.54 €
TOTAL	**33 603.54 €**

CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS (montants TTC)	
SIVU DES ARRIGANS (regroupement scolaire)	22 175.00 €
SDIS des Landes (Service Départemental d'Incendie et de Secours)	11 299.85 €
SIVU DES ARRIGANS (Lac de Tastoa)	3 259.00 €
ADACL ADS	3 994.50 €
EPFL 2021 (Com. de Communes)	717.00 €
Téléalarmes (CIAS Com. de Communes)	1 490.12 €
SYDEC - Eclairage public	910.00 €
ADACL (Agence Département d'Aide aux Collectivités Locales)	852.78 €
CDG pôle retraites 2020 + 2021	600.00 €
Association des Maires	362.37 €
SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)	240.00 €
TOTAL	**45 900.62 €**

Bâtiments communaux

LOGEMENTS COMMUNAUX

Logement 53 impasse de l'Eglise

A l'occasion d'un changement de locataires, des travaux de réfection de l'appartement ont été réalisés par les employés communaux : dépose de tapisserie, peintures des murs et des plafonds, remplacement partiel du revêtement de sol à l'étage, remplacement des radiateurs.

Montant des travaux :
4 387.82 € TTC

Logement 86 rue de la Motte

Les travaux de création d'une douche à la place de la baignoire existante ont été réalisés.

Montant des travaux :
3 168.22 € TTC

Autres logements

Des devis sont demandés pour la réfection des bandeaux des logements route de Lagraboche et impasse de l'Eglise, et pour le remplacement d'une porte d'entrée en bois par une porte en PVC au logement route de Lagraboche.

MAISON LAFITTE

Une proposition de vente a été adressée à la commune par les propriétaires.

Au vu de l'historique de cette bâtisse et de sa localisation en centre bourg (face à l'église), le conseil municipal se devait d'étudier son acquisition et sa réhabilitation.

Après une étude sommaire et au vu de l'estimatif du montant des travaux, le projet a été abandonné.

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Des travaux de rénovation ont été réalisés à l'école d'Estibeaux durant les vacances d'été.

A l'extérieur, coup de frais sous le préau avec la peinture des murs et des boiseries et la pose de nouveaux luminaires.

A l'intérieur, réfection complète du sol et des tapis. Un nouveau lino, plus clair que le précédent, a été posé, apportant davantage de luminosité dans les classes.

Le chantier a connu quelques difficultés liées à des problèmes de réagréage de sol. Néanmoins, les travaux principaux ont pu être achevés avant la rentrée de septembre.

MONTANT DES TRAVAUX

Poste de dépense	*Entreprise retenue*	*Montant TTC*
Sol souple	CASTRA Frères	18 421.82 €
Charpente, zinguerie	BSG Charpentes	3 126.60 €
Peinture boiseries	CAZAUX Peinture	6 525.12 €
Peinture préau	en interne	376.14 €
Honoraires	TaG Architecture	1 800.00 €
TOTAL TTC		**30 249.68 €**

SALLE DES SPORTS

La rambarde au niveau de l'entrée latérale a été réparée par l'entreprise BACQUÉ (645.14 € TTC). Les tapis situés à chaque entrée ont été changés (160.34 € TTC).

Travaux à l'étude : peinture de la façade et du muret (murs blancs, boiseries et colombages gris) et rénovation des avant toits. Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

Un devis sera demandé à l'entreprise Vincent DUFAU pour la fourniture d'un bandeau aluminium.

ESTIMATIF	
Poste de dépense	*Montant TTC*
Peinture façade	643.90 €
Peinture muret	392.12 €
Lambris PVC (Point P)	335.51 €
Bandeau (estimation)	1 000.00 €
TOTAL TTC	**2 371.53 €**

AUTRES TRAVAUX

Suppression des cuves de gaz

Les cuves de gaz alimentant la salle Lahaout et la cuisine de la salle des associations ont été enlevées.
L'entreprise Denis SIBERCHICOT a procédé au raccordement de bouteilles de gaz.
Salle Lahaout : 1 299.46 € TTC
Salle associations (2022) : 530.58 € TTC

Démoussage des toits

Travaux réalisés par les employés.

Monument aux Morts

Nettoyage et peinture avant la cérémonie du 11 novembre.
Remplacement de la haie
Pépinières SCRIVE : 751 € TTC

Devis validés pour réalisation en 2022

Local clique

Remplacement des menuiseries
Vincent DUFAU : 3 715.20 € TTC

Mairie

Remplacement fenêtre de la cuisine
Vincent DUFAU : 469.20 € TTC

Peinture de la mairie

CAZAUX PEINTURE : 3 089.98 € TTC

ARÈNES

Chaque année avant les fêtes, des planches des gradins sont remplacées, pour un montant moyen de 813 €/an.
Ce travail n'ayant pas été réalisé en 2020 en raison du Covid et de l'annulation des manifestations, la dépense 2021 est plus importante : 1 234.98 € TTC (SARL GRACIETTE - Hinx).

Panneau « arènes Cantegrit »

Sur proposition de Mme Caroline SAINT GERMAIN, le panneau des arènes a été remplacé.
Ce dernier a été gracieusement offert par un Estibeaussais qui a souhaité rester anonyme.

LOCAL TECHNIQUE

Retrouvez pages 16 et 17
la présentation du projet

COVID-19

Le COVID et les protocoles sanitaires ont encore fortement perturbé nos habitudes en 2021.

Bon nombre de cérémonies, fêtes, manifestations sportives et culturelles qui rythment nos vies ont dû être annulées pour certaines, ou soumises à de fortes contraintes pour d'autres. La municipalité a été forcée d'annuler la cérémonie des voeux, la commémoration du 8 mai s'est déroulée en comité restreint et le repas de Noël des aînés a été substitué par la distribution d'un colis pour la deuxième année consécutive.

Tout au long de l'année, nous avons connu une évolution des protocoles sanitaires périscolaires (cantine et garderie).
Nous avons choisi de conserver certaines mesures lorsque les protocoles se sont assouplis. De fait, lorsqu'ils se durcissaient à nouveau, nous n'avions que peu de choses à modifier, **évitant ainsi de bouleverser les habitudes des enfants, des personnels et des parents à chaque changement de protocole**.

Depuis le début de cette crise, certains employés communaux sont fortement impactés au quotidien par les procédures à respecter (aération, désinfection...) et par le suivi des cas contacts et des fermetures de classe. Les agents en contact direct avec les enfants sont les plus exposés au virus. Nous avons dû, à plusieurs reprises, demander à un employé de remplacer au pied levé un collègue cas contact, parfois avec quelques heures de préavis seulement. **Nous tenons à remercier notre personnel communal pour sa compréhension et sa disponibilité, sans lesquels la continuité des services périscolaires n'aurait pas toujours été possible.**

Les mesures sanitaires ont enfin un impact sur les finances de la commune.
Les achats de produits d'entretien et d'hygiène ont augmenté de 35% depuis l'arrivée du Covid : désinfectant, essuie-mains, masques, gel hydroalcoolique, auto-tests...
A noter que le SIVU prend en charge l'achat de serviettes en papier depuis le début de la crise.

PERSONNEL COMMUNAL

• **Rédaction des Lignes Directrices de Gestion**, visant à :
- Définir une stratégie de pilotage des ressources humaines,
- Mettre en œuvre les obligations règlementaires en tenant compte des contraintes budgétaires,
- Anticiper les évolutions et les besoins des services,
- Recenser les travaux en cours et à élaborer.
Les LDG sont prévues pour une durée de 6 ans et seront révisées tous les 3 ans.

• **Mise en place du RIFSEEP**
Le Conseil Municipal décide d'instituer les indemnités suivantes au profit des agents de la Commune d'Estibeaux
- Revalorisation de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) : 1% annuel, avec effet au 1er janvier 2022.
- Instauration du CIA (Complément Indemnitaire Annuel), représentant 10% de l'IFSE, versé annuellement en fonction de l'évaluation lors de l'entretien professionnel.

• Modification du contrat d'un agent de 28 à 32 h par semaine.

• **CDG 40 - Convention Pôle Retraite et Protection Sociale**
Le CDG assure le suivi et le rôle d'intermédiaire dans la gestion des dossiers du personnel en relation avec la CNRACL, la RAFP et l'IRCANTEC.

• **CDG 40 - Convention de mise à disposition d'un travailleur social**. Le service social oriente et accompagne les agents sur les dispositifs d'aide adaptés aux difficultés sociales, économiques, psychologiques ou encore de santé qu'ils peuvent être amenés à rencontrer.

URBANISME

Affaire BELLEHIGUE

M. BELLEHIGUE a été condamné par le Tribunal le 2 septembre dernier :
- Au pénal : à la démolition des deux constructions et à une amende de 50 000 € avec sursis,
- Au civil : au versement de 200 € au titre de dommages et intérêts et de 600 € au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

M. BELLEHIGUE a fait appel de cette décision.

SYDEC

Eclairage public

Une réunion avec le SYDEC a eu lieu le 30 septembre, pour étudier la possibilité technique et financière d'une extension du réseau d'éclairage public sur la route du Bergeras, depuis le monument aux morts jusqu'au numéro 30, afin de sécuriser la route empruntée par les collégiens à pied quotidiennement.

Assainissement collectif

La participation due par la commune au SYDEC pour la réalisation d'une station d'épuration et du réseau d'assainissement collectif est de 35% du coût total HT des travaux s'élevant à 752 842,30 € HT.

Le montant annuel à verser au SYDEC sera de 18 176.32 €, de 2022 à 2036, soit un montant total des versements sur 15 ans de 272 644.80 € (frais compris).

SIETOM

Le SIETOM a fait l'acquisition d'un broyeur à végétaux afin de limiter les apports de déchets verts en déchetterie.

VOIRIE

Programme communautaire

Travaux retenus à Estibeaux pour un montant total de 36 427.16 € :
- Enrobé : chemin de Montpellier (purges et traversées de route), route de Bourdeou (traversée de route), route des Pyrénées (côté route de Habas)
- Tri couche : impasse Peyroux
- ECF (Enduit Coulé à Froid) : route du Lac de Tastoa

Entretien communautaire

Curage de fossés de l'Escloupé, de Loustaou, impasse de Mages, route de Lagraboche, route de Larriou, route de Tastoa.

Entretien des collecteurs

Suite à appel d'offre pour le curage des collecteurs, l'entreprise TP HOLVOET est retenue pour une durée de 3 ans.

Fauchage

Suite à une réflexion sur le fauchage des talus (épareuse vieillissante), il est décidé que le passage d'été est confié à une entreprise extérieure. Le passage d'automne reste réalisé par les employés communaux.

Renouvellement de la convention de services partagés pour le fauchage avec la Communauté de Communes : 350 € par km de voirie communautaire (montant inchangé), comprenant deux passages sur accotements et un passage sur talus.

Régularisation des chemins communaux

Signature du sous seing privé pour la régularisation des chemins communaux route du Château d'Eau.

Eboulement route du Bergeras

Un enrochement a été réalisé suite à l'effondrement du talus sur la route.
Ets DESSARPS : 2 150.52 € TTC

Intempéries

Un glissement de terrain sur le chemin du remembrement du Pont Noir dans l'Arrigan du Gert a provoqué l'effrondrement de la berge sur une longueur de 26 mètres. Le Syndicat du Bassin Versant des Luys (SBVL) a donné son accord pour la prise en charge des travaux, réalisés fin juin, début juillet.

Elagages

L'élagage route de Pouillon, lieu-dit Bordesoule a été effectué par l'entreprise LARTIGAU pour un montant de 960 € TTC.

Route de Lagraboche

Pose d'enrochements et de cailloux afin de calibrer et retenir la route au niveau de l'accès du 156 route de Lagraboche.
EURL LAVIGNE - 1 680 € TTC

Signalisation

Un panneau stop a été positionné à l'intersection route de Cap de Yert / route de Bourdeou afin de sécuriser le croisement.

MOTIONS ADOPTÉES

- Motion FNCCR contre le projet HERCULE portant sur la réorganisation du groupe EDF.
- Motion de soutien à la filière foie gras suite à la grippe aviaire
- Motion de soutien aux chasses traditionnelles

DIVERS

Sur proposition de M. le Maire, il est décidé d'installer une boîte à livres sous l'auvent de la salle des sports.

SIVU DES ARRIGANS LAC DE TASTOA

PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2021 (montants TTC)	
ESTIBEAUX	3 259.00 €
MOUSCARDÈS	1 408.00 €
POMAREZ	7 885.00 €
TOTAL	**12 552.00 €**

Entretien autour du lac

Sur demande de la Commune de Mouscardès, ponctuellement privée de personnel technique, les employés d'Estibeaux assureront l'entretien de la partie du lac incombant à Mouscardès avec le broyeur de la Cuma. Le temps de travail est estimé à deux jours à chaque passage.
Une convention est signée entre les deux communes, prévoyant en contrepartie le paiement d'un montant de 50 € par heure de travail.

Enquête Bassin Versant des Arrigans (GEMAPI)

Une enquête est lancée début 2021 sur le Bassin Versant des Arrigans (Misson, Mimbaste, Pouillon, Estibeaux et Mouscardès). Elle devait durer environ 9 mois. Au 31 décembre, nous sommes toujours en attente du rapport final.

LAC DE TASTOA

En date du 25 janvier 2022, la Préfecture des Landes a mis en demeure le SIVU des Arrigans d'abaisser le niveau du lac à 1 mètre en dessous du déversoir.

Afin de pouvoir remonter le niveau du lac, une étude hydraulique déterminant la capacité du déversoir doit être réalisée par le SIVU.

Si cette étude conclut à un sous-dimensionnement du déversoir, des travaux de mise en conformité devront être réalisés avant de pouvoir remonter le niveau du lac.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Regroupement scolaire

Le ***RPI des Arrigans*** (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupe les communes d'Ossages, Tilh, Mouscardès et Estibeaux. Son fonctionnement est géré par le ***SIVU des Arrigans***, composé d'élus des 4 communes. Pour la partie scolaire, un enseignant coordinateur assure la liaison entre les enseignants de chaque classe.

ÉCOLE D'OSSAGES
Tél. 05 58 98 06 59
Petite Section
M. Lionel BARGELÈS (Enseignant, Directeur)
Mme Sandrine BERTIN (Atsem)

ÉCOLE DE TILH
Tél. 05 58 89 85 18
Moyenne Section
Mme Odile DUBROCAS (Enseignante)
Mme Josie DUPOUY (Atsem)
Grande Section
Mme Nathalie VALADE (Enseignante, Directrice)
Mme Sandrine BÉGU (Atsem)
CP
Mme Elvira FUMADO (Enseignante)

ÉCOLE DE MOUSCARDÈS
Tél. 05 58 98 07 20
CE1
Mme Camille GIMENO (Enseignante)
CE2
Agnès BOUCHARD (Enseignante, Directrice)

ÉCOLE D'ESTIBEAUX
Tél. 05 58 98 07 49
CM1
Mme Isabelle LE CORRE (Enseignante, Directrice)
CM2
Mme Marina MARTINEZ (Enseignante)

Les inscriptions se font à la Mairie de la commune de résidence à partir du mois de mars précédant la rentrée scolaire, sur présentation du livret de famille et d'une attestation du médecin certifiant que l'enfant est à jour du planning vaccinal qui comporte désormais 11 vaccins obligatoires.

Le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine assure gratuitement le transport entre les différentes écoles du regroupement. Afin d'assurer la sécurité des enfants, une accompagnatrice est présente dans le bus.
Informations et inscriptions : www.landes.fr / Droits et démarches / Transports scolaires

Tarif unique : 2.50 €/repas
Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage de chaque école et sur ***www.estibeaux.fr***

La commune d'Estibeaux propose un service de garderie, encadré par 2 employées, le matin avant la classe à partir de 7h et le soir après la classe jusqu'à 19h.
Tarif horaire : 0.85 €

Restaurant scolaire d'Estibeaux

Garderie d'Estibeaux

SIVU DES ARRIGANS - REGROUPEMENT SCOLAIRE

Le ***SIVU des Arrigans*** a pour vocation la gestion des denrées alimentaires, l'achat des fournitures scolaires et l'accompagnement dans le bus scolaire. Il contribue financièrement à plusieurs opérations au profit des élèves du RPI tout au long de l'année. Il est principalement financé par les communes du RPI au prorata du nombre d'habitants.

PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2021 (montants TTC)	
ESTIBEAUX	22 175.00 €
MOUSCARDES	8 382.00 €
OSSAGES	15 680.00 €
TILH	26 072.00 €
TOTAL	**72 309.00 €**

EFFECTIF 2021/2022	
ECOLE D'ESTIBEAUX (CM1 - CM2)	46 élèves
ECOLE DE MOUSCARDES (CE1 - CE2)	49 élèves
ECOLE D'OSSAGES (PS)	19 élèves
ECOLE DE TILH (MS - GS - CP)	65 élèves
TOTAL	**179 élèves**

LES ACTIONS DU SIVU

25 500 repas servis chaque année
Achat denrées alimentaires : 82 700 €

Bus scolaire : financement du salaire de l'accompagnatrice

Voyages scolaires : 1200 €/an pour l'ensemble des classes

Fournitures scolaires : 65 € par enfant

Piscine : financement des entrées (800 €/an) et du trajet en bus

Noël des écoles (livres) : 10 € par enfant

Coopérative scolaire : 8 € par enfant

Quoi de neuf au SIVU ?

Au cours de l'année 2021, le SIVU a mené différentes actions dans le domaine de la restauration scolaire.

Les objectifs étaient d'une part, **une amélioration globale du service**, et d'autre part, **la mise en conformité avec la loi Egalim** qui impose entre autres à la restauration collective de proposer 50% de produits locaux dont 20% de produits biologiques à compter du 1er janvier 2022.

Pour remplir ces objectifs, **les agents de restauration ont reçu deux jours de formation**. Les maires des communes ont, quant à eux suivi une visioconférence sur la loi Egalim animée par M. Hervé GARRIGUE, ingénieur à l'UCR de Dax et coordonnateur du Groupement Alimentaire Région Aquitaine.

Un accompagnement par une diététicienne, Lisa SERRES, a été engagé afin de revoir l'ensemble des menus proposés pour **une alimentation plus variée et équilibrée**. Les premiers résultats apparaissent : **moins de gaspillage alimentaire.**

Le mieux manger passe inéluctablement par un impact économique sur l'achat des marchandises. C'est pourquoi, la politique tarifaire des repas a été modifiée à compter du 1er septembre 2021.

Création d'un local technique

Présentation du projet

Le développement de la commune nécessitant plus de matériel et de stockage, un projet de local technique est en cours d'étude. La décision est prise de le délocaliser en dehors du centre bourg.

Le bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques (36 kW) sur le versant sud. Il comprendra : un appentis, une salle de réunion, des sanitaires, un local pour les employés communaux et un atelier de 260 m² avec plancher hourdi sur la partie bâtie (pour rangement).

La commune a fait l'acquisition d'un terrain de 2000 m² pour créer un accès sur la route du Bergeras, moins dangereux que l'accès par la station d'épuration (route d'Orthez).

Le permis de construire a été accordé le 10 juin 2021. L'appel d'offres a été lancé fin février 2022. Le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre 2022.

Les offres pour les études techniques ont été validées :
• VIGEIS (SPS - sécurité du chantier).....2 022.00 € TTC
• OPTISOL (étude de sol - fondations) ...1 788.00 € TTC

Estimatif

• Estimation HT ..... 297 991.57 €
• Honoraires 7% ..... 20 859.41 €
• Etudes (SPS, sol, thermique) ..... 5 000.00 €
Total HT ..... 323 850.98 €
Total TTC..... 388 621.17 €

Financement et subventions

• DETR 2021 ..... 94 411 €
• FEC 2021 ..... 27 727 €
Total..... 122 138 €
soit + 7 138 € par rapport au prévisionnel.
Le solde sera financé par un emprunt, à définir.

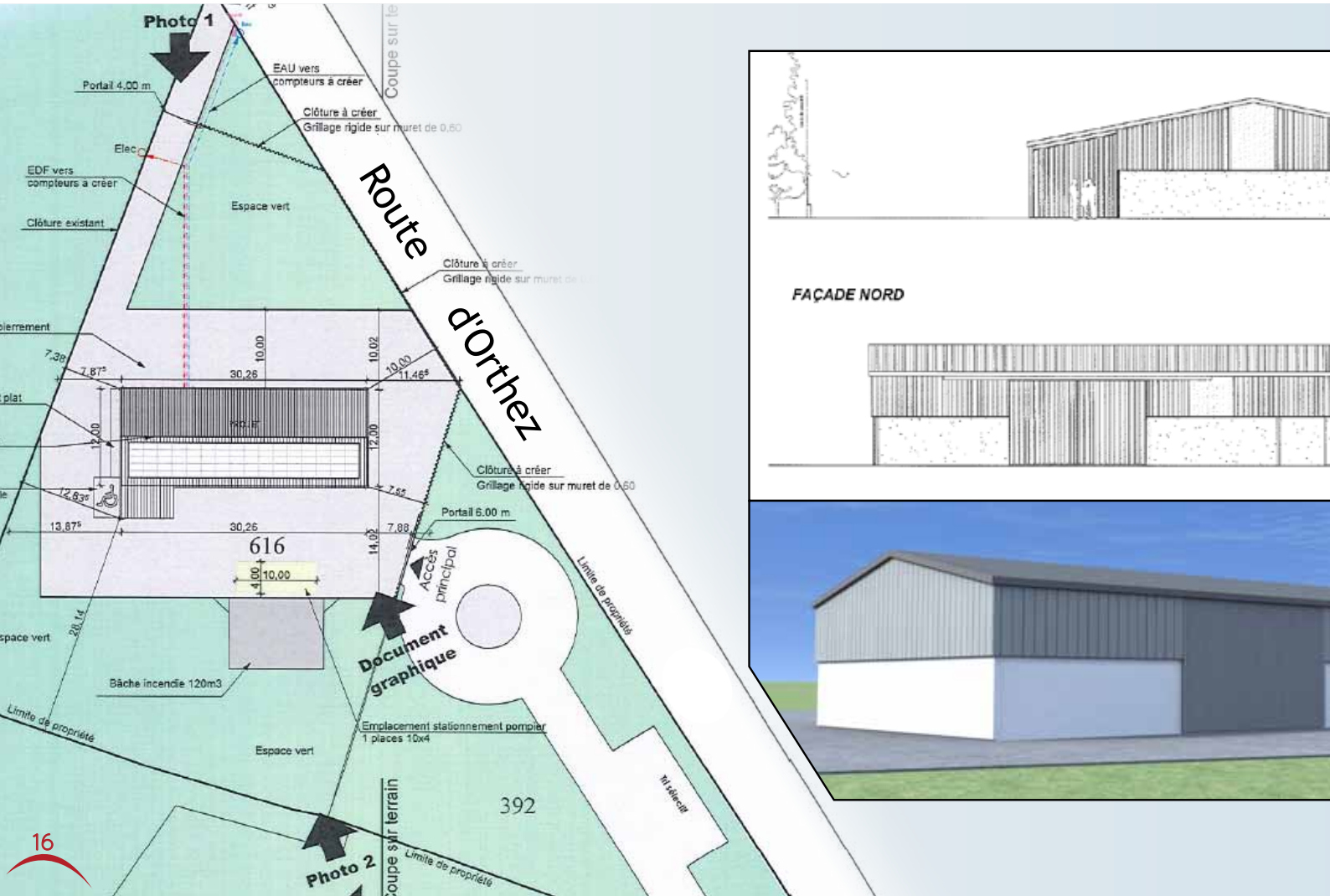

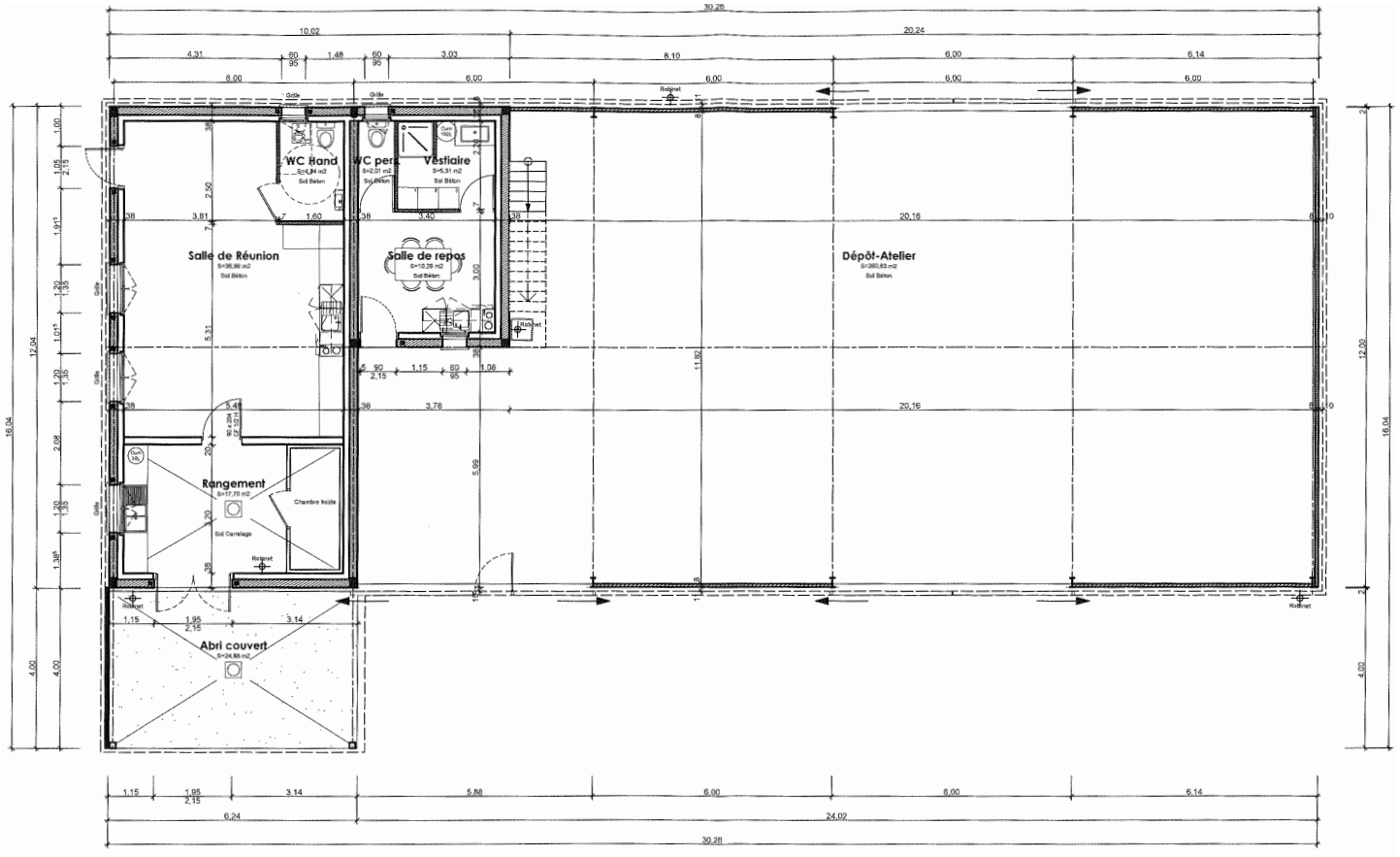
WC Hand
Vestiaire
Salle de Réunion
Salle de repos
Dépôt-Atelier
Rangement
Abri couvert

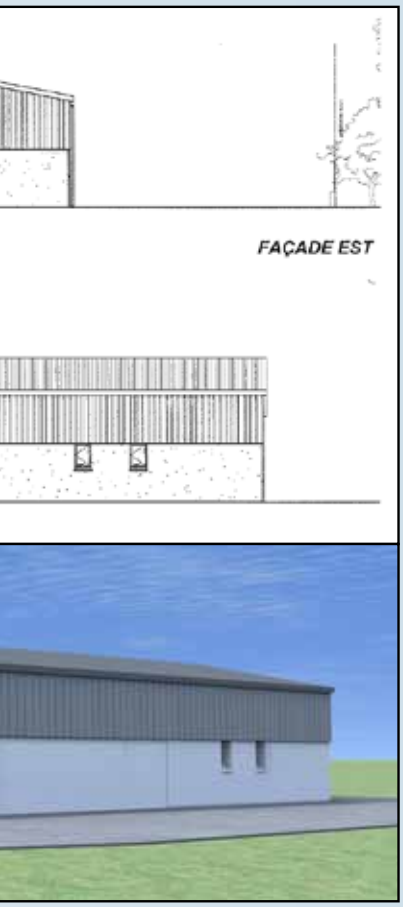
FAÇADE EST

FAÇADE OUEST
FAÇADE SUD

Services

GUIDE DES SERVICES

Découvrez le guide pratique de la CCPOA "Vivre en Pays d'Orthe et Arrigans" pour tout savoir sur la collectivité et les services qu'elle propose, de l'accueil de vos enfants au portage des repas, en passant par la culture, les aides à la création d'entreprise, le transport, la facilitation de vos démarches administratives ou encore l'accès aux nouvelles technologies...

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GRANDIR
- TRIBULLE - RAMEP
- CRÈCHE COLLECTIVE
- CRÈCHE FAMILIALE
- ACCUEIL DE LOISIRS

BIEN VIEILLIR
- AIDE À DOMICILE
- PORTAGE DE REPAS
- TÉLÉALARME
- EHPAD

ENTREPRENDRE & TRAVAILLER
- AIDE AUX ENTREPRISES
- AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

SE DIVERTIR
- MÉDIATHÈQUE
- LUDOTHÈQUE
- AGENDA CULTUREL
- OFFICE DE TOURISME

VIE QUOTIDIENNE
- MOBILITÉ - TRANSP'ORTHE
- MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
- ATELIERS MULTISERVICES INFORMATIQUE
- ANNUAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX
- COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

AMÉNAGEMENT
- URBANISME - PLUi
- GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations)
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (PCAET)

L'inscription au service téléalarme s'effectue en mairie.

Coût du service : 120 €/an

Sur ce montant, 20 € sont pris en charge par le CIAS et 60 € par la commune d'Estibeaux.

Le reste à charge pour le bénéficiaire est donc de 40 €/an.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ NOUS...

Tél : 05 58 73 60 03

E-mail : contact@orthe-arrigans.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

SIETOM DE CHALOSSE
815 route des Partenses - 40250 CAUPENNE
Tél. : 05 58 98 57 57

La collecte des ordures ménagères est effectuée par le SIETOM DE CHALOSSE. Le jour de collecte est le JEUDI.

Les **conteneurs de quartier** sont destinés à recevoir des **sacs poubelles fermés** exclusivement. Les usagers sont invités à utiliser les conteneurs **de leur quartier uniquement** afin d'éviter des encombrements dans certains quartiers.

Les **conteneurs du tri sélectif** sont destinés à recevoir exclusivement les ordures signalées sur leurs parois.
Prochainement, un point tri sélectif sera installé sur la route des Pyrénées (croisement chemin du Rachou). Le point tri sélectif de la route du Bergeras sera doublé, à l'occasion de la construction du local technique communal.

Tous les encombrants, végétaux, ferrailles et autres doivent être amenés à la déchetterie.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

⇨ **Pomarez** (Chemin du Yout)
Tél. : 05 58 98 46 10

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h - 12h30		9h - 12h30			9h - 12h30
				13h30 - 17h	

⇨ **Pouillon** (Route de Misson)
Tél. : 05 58 98 24 30

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h - 12h30		9h - 12h30		9h - 12h30	9h - 12h30
13h30 - 17h		13h30 - 17h		13h30 - 17h	13h30 - 17h

Le SIETOM distribue gratuitement des composteurs auprès des foyers volontaires
(1 par foyer)

www.sietomdechalosse.fr

Informations diverses

FIBRE OPTIQUE

La fibre est désormais disponible sur Estibeaux ! Testez votre éligibilité et découvrez les offres des opérateurs partenaires sur :

www.pixl-fibre.fr

URBANISME - PLUi

Le PLUi des Arrigans, en vigueur depuis août 2020, est consultable sur le site de la Communauté de Communes :

www.pays-orthe-arrigans.fr
rubrique Aménager Préserver / Urbanisme

L'instruction et la délivrance des actes est toujours de compétence communale.
Les autorisations d'urbanismes (Certificats d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclarations Préalables) peuvent désormais être déposées en ligne sur le site :

www.adacl40.fr
rubrique Services ADS

RECENSEMENT CITOYEN

Cette démarche est obligatoire.

Tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leur 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

L'attestation de recensement qui leur est délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (baccalauréat, permis auto/moto) et aux concours de la fonction publique.

Suite à cette démarche, ils seront convoqués à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** et seront inscrits automatiquement sur les listes électorales à leur majorité.

NUISANCES SONORES

Afin d'éviter les problèmes de voisinage, un arrêté préfectoral règlemente l'utilisation des matériels bruyants utilisés pour les travaux extérieurs de bricolage ou de jardinage, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression...).

Les créneaux horaires à respecter sont :

> sur semaine : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30
> les samedis : 9h - 12h / 15h - 19h
> les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

FEUX SAUVAGES

L'incinération sauvage (feux de jardin, de déchets ménagers ou de chantiers) est interdite en France et passible d'une amende de 450 €.
Consultez la rubrique "Ordures ménagères" (p. 19) pour savoir comment éliminer vos déchets.

STATIONNEMENT PLACE DES ÉCOLES

Un arrêté municipal règlemente le stationnement sur la place des écoles aux horaires de bus scolaire. **Toute infraction est verbalisable.**

CARTES D'IDENTITÉ

La Mairie d'Estibeaux ne délivre plus les cartes d'identité.
Ce document étant désormais biométrique, il convient de s'adresser dans une Mairie équipée d'une station de recueil d'empreintes digitales, les plus proches étant celles de Dax, Peyrehorade et Saint-Paul-lès-Dax.

BORNES DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

4 bornes sont en place sur le territoire :
> Peyrehorade : derrière la piscine (borne accélérée)
> Saint-Lon-les-Mines : parking épicerie (borne rapide)
> Pouillon : parking du collège (borne accélérée)
> Habas : Aire de covoiturage (borne rapide)

Comment ça marche ?
Un badge distribué par le SYDEC permet la connexion à la borne et le lancement de la charge. Abonnement et tarifs sur **www.MObIVE.fr**

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Conseil Départemental des Landes propose une aide au permis de conduire au titre d'un parcours d'engagement. Renseignements et modalités :

Tél. 05 58 05 41 99
Mail : engagement-permis@landes.fr
Internet : www.landes.fr (guide des aides)

ANIMAUX ERRANTS

Voici la procédure à suivre si vous trouvez un animal errant, après avoir fait le tour du voisinage dans le secteur où vous l'avez trouvé :

1- Emmenez-le chez un vétérinaire pour voir s'il est identifié par puce électronique (désormais obligatoire pour les chiens et les chats). Si c'est le cas, la clinique vétérinaire pourra contacter le propriétaire.

2- S'il n'est pas identifié ou si les propriétaires ne sont pas joignables, contactez la mairie qui prendra en charge l'animal. En dehors des horaires d'ouverture de la mairie, conservez l'animal chez vous si vous en avez la possibilité.

3- Vous pouvez également aller le déposer à la fourrière dont dépend notre commune, en les prévenant préalablement : **Chenil de Birepoulet à Capbreton - Tél. 05 58 41 04 73.**

BABY-SITTING

Les baby-sitters du réseau de la Communauté de communes ont suivi une formation autour de la prévention des risques au domicile et des gestes de premier secours spécifiques à l'enfant.

> Mélanie CAZEAU (Estibeaux) : 06 41 48 69 41
> Aurélie CAZEAU (Estibeaux) : 06 44 94 30 87
> Mallorie DUFAU (Mouscardès) : 06 48 53 67 96
> Inès BONNAN (Habas) : 07 69 09 94 45
> Marina COSSOU (Habas) : 06 68 64 22 42
> **Tania CARNEIRO (Habas) : 06 14 75 13 61**
> Clara DUCOURNAU (Habas) : 06 08 35 92 45

+ de coordonnées sur www.pays-orthe-arrigans.fr

BLOCTEL

Vous ne souhaitez plus recevoir d'appels commerciaux indésirables ? INCRIVEZ-VOUS sur le site d'opposition au démarchage téléphonique :

bloctel.gouv.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :
Service Bloctel - 6 rue Nicolas Siret - 10000 Troyes

QUALITÉ DE L'EAU

Le SYDEC vient d'acquérir le foncier en vue d'installer des filtres à charbon pour la remise en route de la station de pompage de l'Armagnan.

CIRCUITS COURTS

L'**Annuaire des produits du territoire** regroupe une quarantaine de producteurs et artisans locaux ainsi que les réseaux de distribution de produits locaux sur le territoire. Il est disponible dans votre mairie et sur **www.pays-orthe-arrigans.fr**

COMITÉ DES FÊTES

Au bal masqué !

Comme en 2020, l'année 2021 aura été rythmée par le Covid. Allant de variants en variants, l'affaire semblait bien mal embarquée pour que l'on puisse réunir la grande famille Estibeaussaise sous les arceaux du chapiteau, dans l'ombre de l'emblématique bar Lahaout.

Et pourtant, malgré les annulations des petites fêtes de Pampelune, de Bayonne puis de Dax, notre volonté de vous réunir n'a pas varié et notre volonté d'organiser les grandes Férias d'Estibeaux était intacte. Alors tel le petit village d'intrépides gaulois, nous avons bataillé et tout mis en œuvre pour que l'on puisse réunir tout le monde autour d'un petit verre.

La tâche fut rude puisque jusqu'au dernier moment, la menace Covid guettait mais grâce à l'investissement mis par tout le monde, bénévoles, municipalité, amis (…), nous avons réussi notre mission. Nous sommes donc très heureux d'avoir pu vous proposer 2 jours de fêtes, durant lesquels nous avons retrouvé la grande ambiance des soirées endiablées de juillet malgré toutes les contraintes que nous avons dû respecter.

Le comité est heureux d'avoir vu autant de monde et remercie l'ensemble des bénévoles qui ont permis que ces fêtes soient réussies.

Nous espérons maintenant pouvoir vous retrouver en grande forme au coin d'un comptoir pour déguster un petit txupit maison et refaire le monde. En attendant que ce bon vieux Covid nous laisse tranquille, nous vous donnons rendez-vous encore plus nombreux et motivés que jamais pour encore une fois répondre à notre appel et enflammer le ruedo Estibeaussais.

Mon petit doigt me souffle d'ailleurs de réserver vos week-ends de Mai... la mayade devrait y faire son grand retour !

COMITÉ DES FÊTES
ESTIBEAUX

Concert de Sainte Cécile 2021

AMICALE LAÏQUE

Le premier semestre de l'année 2021 a été dicté par les contraintes sanitaires que l'on connaît, nous privant de tous les moments de convivialité que peut apporter une association comme la nôtre : pas de repas à Lahaout, pas de fête du lac, pas de voyage…

Cependant, une fois le confinement et le couvre-feu levés, la clique a retrouvé le chemin des répétitions. Sonia LABADIE, qui a fêté cette année ses 15 ans à la tête de la formation, a réussi à motiver ses troupes et leur donner l'envie de venir aux répétitions malgré l'absence de sorties en prévision.

En effet, le célèbre morceau « Confettis » n'a pas pu raisonner aux 4 coins du canton comme de tradition, seules les fêtes d'Estibeaux et le 20ème anniversaire du décès de Jean Pierre Rachou ont permis à la clique de se produire.

L'école de musique a elle aussi souffert des contraintes avec des cours en dents de scie, mais les 6 élèves sont repartis de plus belle en septembre 2021 pour leur apprentissage !

Le 27 novembre, malgré un protocole sanitaire encore présent, l'Amicale et la clique avaient à cœur de fêter la Sainte Cécile, patronne des musiciens. Les hostilités ont commencé par le concert de la clique dans le hall des sports. Le public a répondu présent pour écouter les morceaux choisis avec soin par l'emblématique chef. La soirée s'est ensuite poursuivie à la salle Lahaout par un repas très apprécié et une belle ambiance (des plus jeunes aux plus anciens) comme on les aime sous le signe de la convivialité et de l'amitié.

L'association en profite pour remercier l'ensemble des membres du bureau, Sonia LABADIE pour sa détermination, les musiciens de la clique pour leur dévouement et leur investissement, et enfin la municipalité d'Estibeaux pour son soutien, notamment financier, avec le maintien des subventions durant la crise.

23

CLUB DES AÎNÉS RURAUX "LOUS HARDITS"

2021, encore une année difficile qui n'a épargné aucun d'entre nous.
Nous avons dû faire face au départ prématuré de Madame Josette LABAIGT et Monsieur Robert MARCEL en début d'année, puis Monsieur Robert COURTIADE et Madame Louisette MARIE et celui de Madame Dany BEROT, ancien Maire de notre Commune.
Nous renouvelons tout notre soutien et toute notre sympathie à leurs familles.

Le 16 Septembre, nous avons réussi à tenir notre Assemblée Générale annuelle au Lac de Luc, en présence de Monsieur Philippe LABORDE, Maire d'Estibeaux et de Monsieur CASTERA, Président de la Fédération Départementale de Génération Mouvement (GM40). L'ordre du jour principal étant de former un nouveau Bureau, l'équipe en place ayant donné sa démission, ne fut pas sans difficultés. L'élection a été reportée à une date ultérieure.

Nous avons donc planifié la date du 25 Novembre pour une Assemblée Générale Extraordinaire. Le nouveau Bureau a été finalement formé à l'unanimité.
Monsieur Bernard CHAGUE a été élu Président en remplacement de Madame Colette BONNAY-PRIEUR, que nous remercions pour son dévouement durant ces dernières années, et qui reste au Bureau en qualité de Trésorière.

Nous remercions aussi Madame Christine NARP, qui a été une Trésorière très compétente, ainsi que les responsables de quartier, Mesdames Christine NARP, Adeline SAINT-GERMAIN, Marie-France LAPIERRE, Eliane DESCAZEAUX et Monsieur Pierre RIMONT, tous très efficaces et très dynamiques.

Ces assemblées se sont tout de même agréablement terminées par un excellent repas que nous avait concocté le Chef du restaurant du Lac de Luc ; une agréable façon de se retrouver enfin !
Malheureusement, une fois de plus, le repas de Noël a dû être annulé (COVID oblige).

Espérons que l'année 2022 sera plus clémente et que nous pourrons à nouveau très rapidement nous réunir pour une partie de belote ou de Scrabble, quelques excursions et pique-niques et peut-être même un petit voyage.

Nous vous rappelons que le Club est ouvert à tous les retraités ainsi qu'à leurs conjoints, retraités ou non. Nous vous attendons !

Bernard Chague
Président

Adresse :
70 impasse de la mairie
40290 ESTIBEAUX

Mail :
lhestibeaux@gmail.com

BASKET ARRIGANS

Nous nous étions quittés à l'issue d'une saison 2019-2020 tronquée suite à l'apparition du virus.
Mais nous étions plein d'espoir pour vivre une saison 2020-2021 comme auparavant.

Quelle ne fut pas notre déception de voir s'arrêter toute compétition dès le 27 octobre pour une saison blanche si triste. Triste de ne pas entendre les cris d'enfants, encouragements et autres dans nos salles, triste de ne pas côtoyer tous les week-ends parents, amis, copains, supporters pour partager notre passion.

Nous avons avec le conseil d'administration et le bureau, notamment les trésorières Marine et Mathilde épaulées par notre éducatrice Christelle, expédié les affaires courantes.

Petite éclaircie avec une reprise en décembre des activités pour les enfants jusqu'à mi-janvier puis de nouveau un arrêt brutal avec reprise en extérieur pour les jeunes et bien sûr les traditionnels camps d'été.

Durant cette période difficile, nous avons pu compter sur le soutien indéfectible de nos partenaires et des municipalités qui malgré l'impossibilité d'organiser des rencontres ne nous ont pas lâchés.

ACCA

La saison de chasse 2020 /2021 a été marquée par deux événements dramatiques, les décès accidentels de Robert MARCEL et Olivier DUCASSE. L'ACCA adresse ses sincères condoléances aux familles des défunts.

Cette année, les palombes ont été moins présentes sur notre territoire. Le gibier sédentaire se maitient grâce aux lâchers effectués par l'ACCA. Le plan de chasse chevreuil a été atteint. Pour le moment, cinq sangliers et cinq renards ont été prélevés.

Les nouveaux statuts de l'ACCA conformes à la nouvelle législation sont consultables en mairie.
La composition du nouveau conseil d'administration élu pour trois ans est la suivante :

Président : CORRÉDÉRA Frédéric
Secrétaire : LARRABURU Bernard
Secrétaire adjoint : DUBOUÉ Anthony
Trésorier : TUQUOY Sylvain
Trésorier adjoint : ANNET Christophe
Membres : GARESTE Jean-Pierre, LAFAYE Laurent, PERJUZAN Florian, CAZENAVE Michel

Bien sûr, comme pour toutes les associations, il nous a été impossible d'organiser le repas des chasseurs. Il faut espérer que la situation s'améliore pour que l'on puisse renouer avec cette tradition.

Suite à la suspicion d'un cas de tuberculose bovine dans une commune voisine, les piégeurs se sont mobilisés pour participer à la campagne de piégeage. Sur les neuf blaireaux éliminés, trois se trouvaient dans la zone critique. Les analyses effectuées sur ces trois spécimens se sont révélées négatives.

Les chasseurs ont de nouveau détruit 273 corbeaux sur Estibeaux et les communes voisines.

Bilan piégeage :
Ragondins : 51
Corneilles : 2
Vison Amérique : 6
Renards : 4

ACCA ESTIBEAUX

Souvenir, souvenir... Les chasseurs d'Estibeaux en 1962

1- Georges SOUBIRA (Cabanne) 2- Robert DUFOURQ (Zazou) 3- non identifié 4- non identifié 5- Georges MASSY (Totote)
6- Gabriel DARRIGAN (La Grange) 7- Henri GUILLE (Rachou) 8- Gaston DESCAZEAUX (Hourmaignon) 9- Louis GUILLE (Matelot)
10- non identifié 11- Joseph SAINT-GERMAIN 12- René FRANÇOIS 13- Jean SAINT-GERMAIN 14- non identifié 15- Léonce LAGARDÈRE
16- non identifié 17- non identifié 18- non identifié 19- Joseph PERJUZAN 20- Roland COURTIADE 21- non identifié
En cas d'erreur ou si vous reconnaissez une personne non identifiée, merci de contacter la mairie.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (U.N.C.P.E.G.)

L'UNC d'Estibeaux-Arrigans devient UNC Pouillon-Estibeaux-Gaas

Depuis quelques temps déjà, le nombre d'adhérents de notre amicale n'a cessé de décroître pour cause de décès de nos anciens et m'a conduit à faire en sorte que notre association rejoigne une plus importante afin de regroupement. De fait, l'UNC Estibeaux Arrigans a fusionné, depuis le 20 novembre 2021, avec celles de Pouillon et de Gaas sous la forme d'une nouvelle association qui portera le nom de l'Union Nationale des Combattants de Pouillon-Estibeaux-Gaas, toujours rattachée à l'Union des Combattants des Landes 40, sous un nouveau sigle : U.N.C.P.E.G.

Les Statuts de cette nouvelle entité restent communs à ceux que vous aviez connus jusqu'alors et nous permettront de participer aux diverses activités de cette nouvelle association. Changer et renaître pour que vive l'esprit de camaraderie de nos adhérents, afin de perpétuer la mémoire de nos chers disparus et de ceux qui ont fait la grandeur de la France en respectant ses valeurs et ses traditions séculaires.

Cette mutualisation nous est imposée par Paris pour se conformer à la législation nationale. De fait, le siège social de l'association est fixé au sein de la mairie de Pouillon. Il pourra être transféré à tout moment, sur décision du conseil d'administration, ou du bureau, dans le cas où l'association se retrouverait réduite à moins de 25 membres, ce qui est le cas pour Estibeaux qui ne compte que 12 membres à ce jour. Notre cotisation annuelle est dès à présent fixée à 17 euros pour les Estibeaussais, afin d'être alignée à celle de Pouillon et de Gaas. La comptabilité de notre UNC Estibeaussaise est toujours placée sous le contrôle de la mairie d'Estibeaux, avec une copie conforme adressée au trésorier de l'UNC de Pouillon.

Le Vice-président délégué pour Estibeaux : Guy LESCA

Le trésorier, porte-drapeaux de l'UNC d'Estibeaux : Philippe CROGUENNOC

L'auteur du texte, membre de l'UNC d'Estibeaux : Guy VIGNEAU

Commémoration du 11 novembre

Annuaire

PROFESSIONNELS DE SANTÉ à proximité de chez vous

15 professions médicales et para-médicales réunies dans un lieu unique, situé à 5 minutes d'Estibeaux :

CENTRE DE SANTÉ DES ARRIGANS
174 route de Dax - 40290 Habas

Malade un jour férié, un dimanche ?

PERMANENCE DES SOINS DES LANDES

05 58 44 11 11

L'ATELIER DE L'OPTICIENNE

Tél. 05 24 26 34 36
Horaires d'ouverture :
le lundi : 15h - 19h
du mardi au vendredi :
9h - 13h / 15h - 19h
le samedi : 9h - 13h

PHARMACIE DES ARRIGANS

Tél. 05 58 98 00 07

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi :
8h30 - 12h30 / 14h - 19h30
le samedi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

TAXIS AMBULANCES

ANG AMBULANCES (Pouillon)
Tél. 05 58 98 20 74
LES ARRIGANS (Pomarez)
Tél. 05 58 89 86 70
Inscription préalable et modalités du service au 05 58 98 22 98 (Communauté de communes)

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Secrétariat médical - Tél. 05 58 98 89 90
Dr. Nelly LANSON GRELIER - Tél. 05 58 98 89 94
Dr. Emmanuel PAUGAM - Tél. 05 58 98 00 49
Dr. Bruno DAUBIGNY - Tél. 05 58 98 80 60

CABINET INFIRMIER

Tél. 05 58 98 03 19
Portable : 06 07 29 72 44

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr. Paul DAGÈS
(Centre de Santé des Arrigans)
Tél. 05 24 26 34 38

Dr. Julie BAUBION BROYE
Dr Anna MARCHAT
104 place de l'Eglise - 40290 Habas
Tél. 05 58 98 00 61

NUTRITIONNISTE / DIÉTÉTICIENNE

Léana GROSHENS
Portable : 07 64 72 35 54

KINÉSITHÉRAPEUTES

Isabelle BATTY
Eléonore FLEURY
Anne-Cécile CHEVALET
Tél. 05 58 98 04 95

PODOLOGUES / PÉDICURES

Thomas DURAND
Estelle COTTON
Tél. 05 24 26 34 34

SAGE-FEMME

Laurie GASSIER
Tél. 05 24 26 34 37
Portable : 06 08 13 35 83

ORTHOPHONISTE

Noémie MARRO
Tél. 05 24 26 34 35

OSTHÉOPATHE

Maxim GIOS
Tél. 06 83 88 37 46

PSYCHOLOGUE

Olivier MORISSET
Portable : 06 76 32 28 97

PSYCHOMOTRICIENNE

Mathilde HILLOTTE
Tél. 06 31 43 80 38

SOPHROLOGUE

Fabien GELEY
Tél. 06 76 99 64 11

HYPNOTHÉRAPEUTE

Emilie LAGRANGE
Tél. 07 69 22 69 94

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

GUICHEBAROU Aurore
Impasse du Broussé
Tél. 06 08 51 45 68
Mail : auroreguichebarou@outlook.fr

LABARRIÈRE Caroline
19 Impasse Bellevue
Tél. 06 78 52 19 48
Tél. 05 58 55 50 75

AIDE À DOMICILE

A.D.M.R.
29, place de la Mairie
Tél. : 05 58 98 39 08
Mail : pouillon@fede40.admr.org

ARTISANS ET COMMERÇANTS

CAMUS Gilles
Négoce de céréales
277 route d'Orthez
Tél. 05 58 98 05 91

CAZAUX Jean-François
Entreprise de peinture
215 chemin du Rachou
Tél. 05 58 98 80 16

COURRIEU ENTRETIEN
Elagage, abattage, entretien espaces verts
Tél. 06 16 38 46 53
Mail : courrieuentreprise@gmail.com

CRABOS FRÈRES
Négoce de céréales - Transports
300 route de Habas
Tél. 05 58 98 01 24

FUSTIER Gérôme
Peinture & second oeuvre
Tél. 06 84 92 04 49
Mail : gerome.fustier@gmail.com

GUILLEVIC Hervé - Froid, climatisation
LANDES FROID EQUIPEMENT
43 route de Bourdéou - Tél. 05 58 98 04 32
Mail : landesfroidequipement@orange.fr

LARTIGAU Yannick
Bois de chauffage (achat/coupe/vente)
530 route de Habas
Tél. 06 33 70 94 58

LEHÉRICY Thomas
Menuiseries - Cuisines
Tél. 06 87 25 51 08
Mail : thomas.lehericy40@orange.fr

LE BOUDOIR DE MAYA
Coiffure à domicile
Tél. 06 20 71 46 12

LJ COUTURE
Couture, retouches et création
91 route de Larriou
Tél. 06 72 32 51 90

MASSY Christian
Travaux agricoles
656 chemin du Louetz
Tél. 05 58 98 00 12

MEILHAN PAYSAGE
Travaux paysagers, élagage, clôture...
Tél. 06 77 79 79 54
Mail : meilhanpaysage@gmail.com

PEYROUX Anne
Maraîchage
"Lagelouze" - 236 impasse Béhus
Tél. 07 81 50 41 54

RAOUL Freddy
Isolation, menuiserie
61 route des Pyrénées
Tél. 06 61 42 17 14

RIBEIRO Michel
Maçonnerie
120 route de Lagelouze
Tél. 05 58 91 36 19

SCRIVE Antoine - Pépinière
15 chemin de Higas
Tél. 05 58 98 01 86
Site web : www.pepinierescrive.com

SIBERCHICOT Denis
Plomberie
110 chemin de Labarthe
Tél. 05 58 98 09 65

TUQUOY Sylvain
Maçonnerie
783 route de Dax
Tél. 06 70 03 47 73

COMMERCES AMBULANTS / LIVRAISONS / À EMPORTER

BIGNALET (Habas)
Boucherie, Charcuterie
Tél. 05 58 98 00 05
Tournée le samedi

CHORON Laurent (Estibeaux)
Pizzas à emporter
Tél. 07 60 84 60 97
Devant la salle des sports, le mercredi soir

CLAVÉ OCÉAN (Amou)
Poissonnerie
Tél. 05 58 89 23 54
Tournée le mercredi

DEFESCHE Sébastien (Pouillon)
Boulangerie "Le Pétrin d'Antan"
Tél. 05 58 98 39 87

DUBROCA Christophe (Tilh)
Boulangerie "Le fournil de Chalosse"
Tél. 05 58 97 06 53

LATASTE Karine (St Pandelon)
Epicerie "A la bonne heure"
Tél. 06 83 95 05 25
Tournée le mardi

MOREAU Sébastien (Pomarez)
Boulangerie automatique
Tél. 05 58 89 31 16
Devant la salle des sports

LE PANIER FRAIS (Mimbaste)
Fruits et légumes bio
www.le-panier-frais.com
Livraison à domicile, le mardi 17h/21h

PIZZA ENTRE AMIS (Habas)
www.pizzaentreamis.wixsite.com
Tél. 06 68 16 17 29
Livraison à domicile

NUMÉROS D'URGENCE

APPELS D'URGENCES..... 112
POMPIERS..... 18
POLICE..... 17
S.A.M.U..... 15

CENTRE ANTIPOISON DE BORDEAUX
05 56 96 40 80

GENDARMERIE DE POUILLON
05 58 98 35 85

GENDARMERIE DE PEYREHORADE
05 58 73 74 90

Tarif des locations

TARIFS DES LOCATIONS

Nouveaux tarifs, applicables au 1er septembre 2018

SALLE LAHAOUT

Personne de la commune,
pour une réunion à but non lucratif,
avec cuisine et chaises..... 90 €

Personne hors commune,
pour une réunion à but non lucratif,
sans cuisine ..... 120 €

Personne hors commune,
pour une réunion à but non lucratif,
avec cuisine et chaises..... 300 €

Association adhérente à l'association Lahaout.... gratuit

Association communale
non adhérente à l'association Lahaout,
pour une manifestation à but non lucratif,
avec cuisine et chaises..... 90 €

Association communale et hors commune,
pour une manifestation à but non lucratif,
sans cuisine ..... gratuit

Association hors commune,
pour une manifestation à but non lucratif,
avec cuisine et chaises..... 90 €

Chauffage : 1 jeton = 1 heure de chauffage.....2,50 €

Pratique et facile...
Réservez la salle Lahaout
sur le site internet
de la commune
www.estibeaux.fr

Toute location doit être payée à la réservation.
Un chèque de caution d'un montant de 200 € ainsi qu'une attestation d'assurance seront demandés.

SALLE POLYVALENTE

Personne de la commune..... 150 €

VAISSELLE

Personne de la commune..... gratuit

Personne extérieure à la commune,
par tranche de 100 couverts..... 25 €

La vaisselle cassée devra être remplacée.

CHAISES

Prêt pour utilisation dans les locaux
communaux uniquement..... gratuit

Toute chaise cassée devra être remboursée (20 € pièce).

Salle polyvalente

Salle Lahaout (extérieur)

Salle Lahaout (intérieur)

Plan de la commune

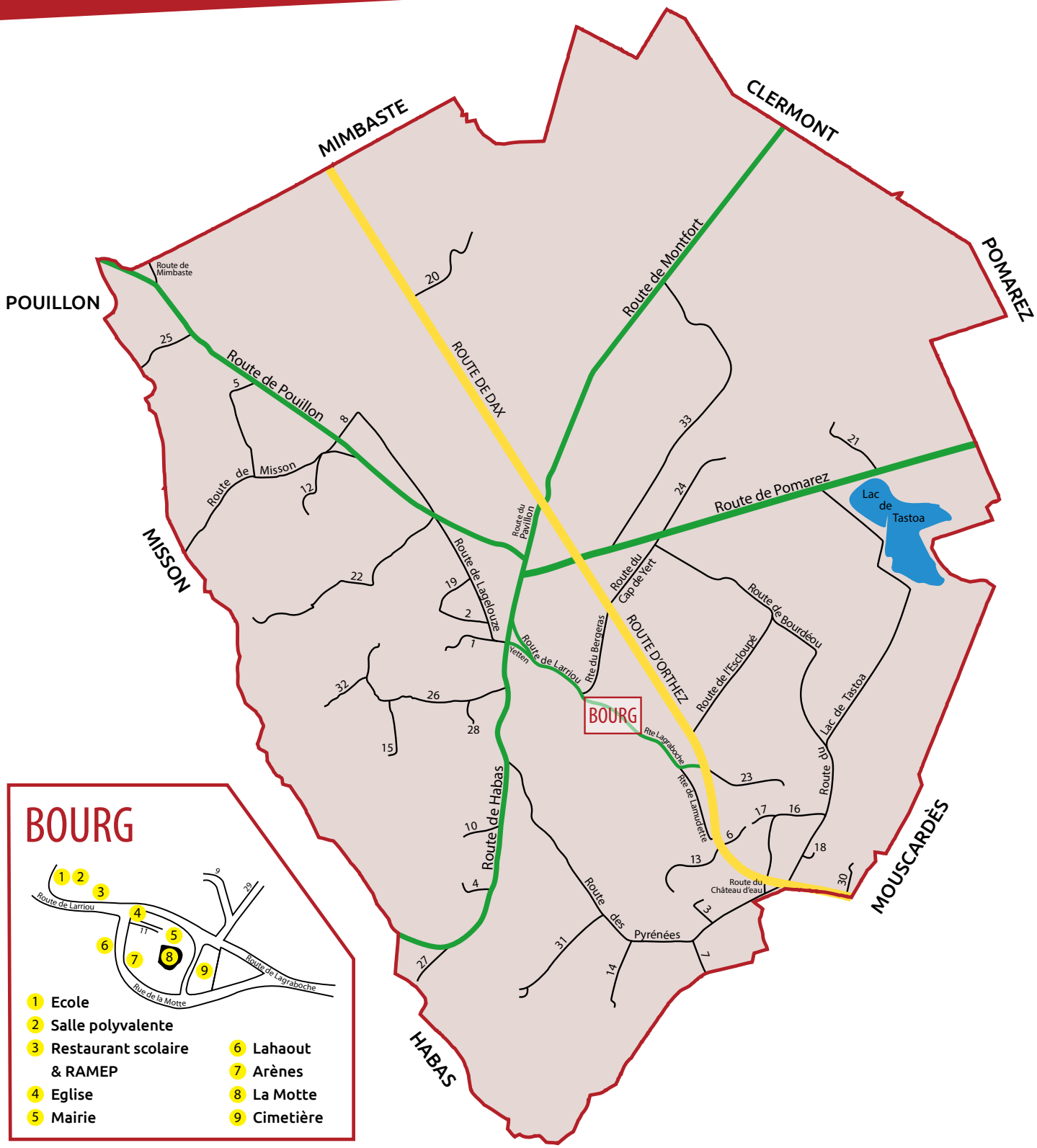

BOURG

1. Ecole
2. Salle polyvalente
3. Restaurant scolaire & RAMEP
4. Eglise
5. Mairie
6. Lahaout
7. Arènes
8. La Motte
9. Cimetière

LISTE DES CHEMINS ET IMPASSES

1 ..... Bastalamont (Impasse)
2 ..... Behus (Impasse de)
3 ..... Bellevue (Impasse)
4 ..... Beyrie (Impasse de)
5 ..... Bonnehoun (Chemin de)
6 ..... Broussé (Impasse du)
7 ..... Cabannes (Chemin de)
8 ..... Castillon (Chemin du)
9 ..... Chalosse (Impasse de la)
10 ..... Chapelat (Impasse du)
11 ..... Eglise (Impasse de l')
12 ..... Hayet (Impasse du)
13 ..... Higas (Chemin de)
14 ..... Hourcq (Impasse du)
15 ..... Imbernat (Impasse d')
16 ..... Labarthe (Chemin de)
17 ..... Labarthe (Impasse de)
18 ..... Lacoste (Impasse de)
19 ..... Lagelouze (Impasse de)
20 ..... Las Puntes (Chemin de)
21 ..... Latéoulère (Impasse de)
22 ..... Louetz (Chemin du)
23 ..... Luc (Impasse du)
24 ..... Mages (Impasse de)
25 ..... Marlat (Chemin du)
26 ..... Montpellier (Chemin de)
27 ..... Moulin (Impasse du)
28 ..... Peyroux (Impasse du)
29 ..... Pin (Impasse du)
30 ..... Quehut (Impasse du)
31 ..... Rachou (Chemin du)
32 ..... Rostaing (Impasse de)
33 ..... Sin (Chemin du)

Démarches administratives,
informations pratiques, actualités
et plus encore sur **www.estibeaux.fr**
et sur l'application mobile **Intramuros**

La Mairie vous accueille...

Horaires d'ouverture :	lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h vendredi : 9h - 15h30 1er samedi du mois : 9h - 12h
Permanence de Monsieur le Maire :	Sur rendez-vous
Coordonnées :	Tél. : 05 58 98 01 75 Mail : mairie@estibeaux.fr